



Commune de
Bazoges-en-Pareds

Mairie - Info

10 Décembre 2021

Joyeuses fêtes !

A l'aube de cette période festive, le Maire, les adjointes, les adjoints, les conseillères et les conseillers vous souhaitent de belles fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2022.

L'essentiel est de se retrouver avec ceux que l'on aime, la famille, les amis et de partager des moments de convivialité, de fraternité et de bienveillance.

Profitez et dégustez l'instant présent qui est la seule réalité à notre portée, l'avenir ne nous appartenant pas.

N'oublions pas pour autant les gestes barrières !

A l'année prochaine.



AGENDA

27 décembre
et 3 janvier
Collecte des
coquillages
de 10h à 12h
aux ateliers communaux

22 janvier
De 11h à 12h
Journées portes ouvertes
Ecole Ste Marie

22 janvier
De 14h30 à 18h
Bibliothèque
Nuit de la lecture
Sur le thème « l'amour »

7 février
AG U.N.C

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi
de 9h00 à 12h30,
Vendredi
de 9h00 à 12h30 et 14h00 à
17h00.

02 51 51 25 19
mairie@bazoges-en-pareds.fr

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil : 1595€ pour un lave-vaisselle pour la salle Patarin auprès de Froid Service 85, 4933€ pour les illuminations de Noël chez Mille Feux, 222€ pour les écharpes du C.M.E, 4128€ pour la numérisation des actes d'état-civil, 612€ chez Vendée Emulsion pour des travaux dans l'école, 742€ pour une sonde de chauffage dans le périscolaire chez Plombéo et 644€ auprès de GGD pour remplacer le vase d'expansion à l'école Paul Henri Tisseau.

Administration générale

⇒ Communauté de Communes

Suite à la proposition de la Communauté de Communes de pérenniser une aide de 50% pour la lutte contre les frelons asiatiques, le Conseil maintient une participation de 50% des frais engagés par les particuliers et les professionnels dans la limite de 100€ et uniquement de mars à novembre.

⇒ Poste de rédacteur

Le recrutement du nouveau secrétaire de Mairie, en remplacement de Laurie Chasserieu, nécessite un réajustement du tableau d'effectif. Le Conseil valide la création d'un emploi à temps plein relevant du grade de Rédacteur principal de 2^{ème} classe.

⇒ Recrutement

Suite au départ d'un agent des services techniques, le 28 février 2022, le Conseil autorise M. le Maire à recruter un agent technique des espaces verts. L'offre sera diffusée du 15/12/2021 au 15/01/2022.

⇒ Assurance couvrant les risques statutaires

Afin d'éviter que les dépenses liées à des congés pour raison de santé des agents ne soient supportées par la collectivité, le Conseil valide le principe de souscrire une assurance spécifique couvrant ces risques statutaires.

Le taux de cotisation est fixé à :

Agents affiliés à la CNRACL, 4,68% avec une franchise de trente jours et pour ceux affiliés à l'IRCANTEC, 1,15%.

La gestion du contrat est confiée au Centre de Gestion de la Vendée.

⇒ Fermeture de la Mairie

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée du 24 décembre à 12h30 au 2 janvier. Le Maire et le 1^{er} adjoint assureront les urgences.

⇒ Association foncière

Le Conseil désigne à la majorité Johann Ducept, Mickaël Chauvet, Alain Peltier, Philippe Pasquier, Ludwig Pignon, Gilles Tripoteau, Octave Girard, Jacques Chevallereau et François Godreau membres de l'association foncière en qualité de propriétaires. Mme Pasquier et M. Ducept n'ont pas participé au vote.

⇒ Finances

Le Conseil valide les décisions modificatives n°1 et n°2 destinées à assurer l'équilibre entre les dépenses et les recettes sur le budget principal et celui du lotissement des Ouches. Ces opérations ne modifient pas l'enveloppe globale.

⇒ Exécution budgétaire

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, il n'y a pas de reconduction automatique des crédits de la section d'investissement avant le vote du budget. Les dépenses d'investissement peuvent être engagées, liquidées et mandatées que sur autorisation de l'assemblée délibérante dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le Conseil autorise le Maire à mandater les dépenses dans la limite suivante :

Voirie	19270€
Matériel	5375€
Bâtiments publics	250000€
Donjon	79750€
Assainissement	15000€

⇒ Stérilisation des chats errants

Le Conseil valide, 6 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, une convention avec 30 Millions d'Amis pour la stérilisation des chats errants, mâles et femelles, le recours à la fourrière se révélant plus onéreux. La Commune s'acquitte de 35€ et l'association 35€ aussi.

Affaires scolaires et sociales

Mme Pasquier Isabelle, adjointe en charge des affaires scolaires et sociales informe les élus des points suivants :

- Passage au niveau 3 du protocole sanitaire.
- Les agents souhaitent avoir un abri en temps de pluie lors de l'attente des enfants : mise à disposition de la salle des associations.
- Pose du panneau « espace sans tabac » devant l'école PHT. Reste à définir l'emplacement devant l'école Sainte-Marie.
- Point sur les effectifs de l'école PH Tisseau, sur les exercices de sécurité effectués, ainsi que sur les travaux souhaités

pour améliorer la réfection des équipements, ainsi que la sécurité autour des jeux extérieurs et du bâtiment.

- Transport scolaire : la mise en place de la signalétique devant l'école Sainte-Marie pose des problèmes de circulation pendant la montée et la descente des élèves.
- Restaurant scolaire : le lave-vaisselle fait sauter le compteur électrique, donc nécessité de couper le chauffage lors du fonctionnement du lave-vaisselle après les deux services. Néanmoins, le lave-vaisselle est un gain de temps.
- Deux personnes mises à disposition par Multi-services : l'une des personnes a été remplacée pour des questions de bon fonctionnement du service. Les enfants sont très agités en cette période entraînant beaucoup de bruit. Ce point sera travaillé.
- Un point a été réalisé avec les agents le 26/11/2021 : nécessité d'achat de matériel, à prévoir pour 2022. Les services sont plus tendus du fait du déshabillage des enfants (manteaux, écharpes, gants, bonnets).
- Mise en place de décoration en lien avec les anniversaires des enfants et mise en place d'un goûter.
- Panier des aînés : l'année passée, une enveloppe de 800€ a été consacrée à cette opération. Cette année 28 personnes âgées de plus de 85 ans dont 5 couples vont en bénéficier. Réflexion de la Commission autour du projet avec la volonté d'intégrer le CME afin de faire un projet intergénérationnel en 2022.
- Il s'avère que Mme Pasquier Isabelle est toujours considérée comme présidente de l'ancienne association de cantine mixte, les modifications n'ayant pas été faite auprès de la Préfecture et des banques il y a plus de 10 ans. Reste à définir le devenir des sommes sur le compte conformément aux statuts et de faire les démarches afin de faire don des sommes restantes et dissoudre l'association.
- La Bazogym doit également clôturer ses comptes et fera don des sommes aux écoles.
- L'A.G du Basket aura lieu le 28/12/2021, l'association a la volonté de faire don de l'intégralité du matériel à la Commune.

Bâtiments - Voirie

⇒ Assainissement collectif - SAUR

Le Conseil valide à l'unanimité un avenant d'un an au contrat de délégation par affermage du service public d'assainissement collectif pour l'année 2022 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents y afférents. Un appel d'offre sera lancé courant 2022 pour déterminer le nouvel opérateur d'assainissement.

⇒ SYDEV

A titre d'information, le SYDEV fera dorénavant des conventions pour chaque chantier envisagé, les conventions annuelles disparaissent et il n'y a donc plus nécessité de délibérer à cette occasion.

⇒ Recrutement

Mme Caillaud Fabienne, adjointe en charge de la commission embellissement et entretien, informe les élus sur les points suivants :

- Recrutement d'un agent contractuel pour un CDD de 6 mois à partir du 3 janvier 2022 suite à l'offre pour le poste d'agent technique polyvalent en charge des bâtiments.
- Afin de pallier aux variations de température à la bibliothèque et périscolaire, une sonde sans fil a été installée.
- Le tampon regard devant l'école privée va être changé par Vendée Emulsion.

Cimetières - Environnement

M.Ducept Johann, adjoint en charge de la commission environnement, développement durable et cimetières, informe les élus sur les points suivants :

- Réunion avec les agriculteurs et l'ARD (agence routière départementale) le 09/11/2021 : échange autour de la circulation sur la commune et notamment la mise en place d'un sens unique dans le bourg.
- Demande de l'ARD concernant une modification de l'implantation des panneaux d'entrée d'agglomération. Le Conseil, après discussion, décide à la majorité de ne pas déplacer les panneaux d'entrée d'agglomération.
- Lieu-dit le Gamaron : réflexion autour d'une modification de l'entrée du lieu-dit afin que seuls les riverains puissent emprunter cette voie à sens unique.
- Commission voirie du 17/11/2021 : un tour de la voirie communale a été effectué afin de prioriser les travaux à prévoir ; un devis est en cours. Programme prévu sur 3 ans (2022 à 2024): 3 zones de la Commune seraient concernées.
- Problème de personnel au niveau des services techniques: actuellement il n'y a pas d'agent qualifié pour l'entretien de la voirie, les agents ont su s'adapter mais n'ont pas les compétences nécessaires pour des travaux de fond. Plusieurs pistes: sous-traitance, (mais engagement auprès du SIVOM pour le matériel), recrutement d'un agent technique spécialisé voirie ou d'un responsable de service technique.
- L'opération de collecte des coquillages aura de nouveau lieu, de 10h à 12h aux ateliers communaux les lundis 27 décembre 2021 et 3 janvier 2022.
- Le cimetière de Pulteau est quasiment terminé, il ne reste qu'à peindre le portail. Dans le cimetière du bourg, il reste les accotements de l'allée ainsi que les portails et les peintures (devis validés par la commission) ainsi que la plantation des mini-mottes et des arbres à tiges.
- Réflexion autour d'une possibilité d'éco-pâturage sur les parcelles communales suite à la présentation d'un projet par un habitant de la commune.

Tourisme / Communication / Vie associative / Culture / Santé / Vie économique

M. Giacomazzi Denis, adjoint en charge de la commission tourisme, communication, vie associative, culture et vie économique informe les élus sur les points suivants :

- Nouvelle réflexion autour du projet du Donjon. Le projet actuel a été refusé par l'ABF, de nouvelles procédures ont été imposées : fouilles, paysagiste-concepteur...

- Auberge du Donjon : le projet de travaux est prêt, il devient urgent de se décider sur la gérance et les candidatures. M. Giacomazzi Denis présente les deux candidatures qui ont été retenues en lien avec la CCI : ce sont des professionnels donc pas de nécessité du conseil de la CCI pour les accompagner. La prévision d'ouverture de l'Auberge est fixée à l'été 2022. M. Giacomazzi Denis soumet au vote le choix du gérant, l'une des candidatures a été retenue à la majorité permettant de reprendre contact avec la CCI pour convenir de la procédure à suivre. Un membre du Conseil a souhaité que ce vote se fasse à bulletin secret.

- Une réunion avec les différents acteurs liés au projet commercial en centre bourg a eu lieu : chacun a pu présenter ses projets et/ou besoins. Le Conseil doit maintenant réfléchir sur l'aménagement de l'espace du centre Bourg. Une première réunion de travail est fixée le 7 Janvier 2022.

- Le bulletin communal 2022 est en cours de relecture et de correction.

- La campagne de piégeage de pigeons 2021 : 171 pigeons prélevés sur le Donjon entre septembre et novembre par la société CapPigeon. Les chasseurs ont également chassé 190 pigeons sur la saison. Le contrat avec la société CapPigeon pour 2022 sera proposé au Conseil à la prochaine séance.

- La BAL étant à jour, le développement de la fibre optique va donc pouvoir se faire sur la commune à partir de 2022 et jusqu'en 2023. Ce déploiement va générer une phase d'élagage.

- La bibliothèque souhaite avoir un tapis pour l'entrée côté rue. L'achat est programmé.

Informations pratiques

Travaux

A la Rousselière, des travaux ont été effectués sur la voie publique sans déclaration de travaux, ni autorisation. La tranchée a été rebouchée par des graviers et non rebitumée, ce qui rend dangereux le passage.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le samedi de 10h à 12h, le mercredi de 11h à 12h et le vendredi de 16h30 à 17h30. Fermeture du 23 décembre au 4 janvier. Présentation du Pass sanitaire obligatoire.

Prix Chronos : 4 albums à lire en famille adultes et enfants, puis voter avant le 14 mai pour son album préféré. Albums sélectionnés :

La Tisaneuse, Maiwenn Vuittenez,

Le livre du rien, Rémi Courgeon

Le Père Jouet, Hervé Thiry-Duval, Benjamin Malet

Mamie perd ses mots, Rémi David, Rémi Saillard.

Ces albums sont disponibles à la bibliothèque.

Santé

Le nouveau médecin n'arrivera qu'à la fin du premier trimestre 2022.

Inutile d'appeler la Mairie pour prendre rendez-vous !

Le médecin disposera de sa secrétaire médicale avec une ligne téléphonique dédiée, les coordonnées seront communiquées ultérieurement.

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le site dédié GNAU.

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

Rendez-vous sur :

<https://gnau42.operis.fr/paysfontenayvendee/gnau>

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

Réunion inter-conseil : le vendredi 7 janvier 2022 à 20h00, Salle du Conseil Municipal

Conseil municipal : le vendredi 28 janvier 2022 à 20h00, Salle du Conseil Municipal

Conseil municipal : le vendredi 18 février 2022 à 20h00, Salle du Conseil Municipal

Commission

Tourisme : 15 janvier à 14h30, salle du Conseil.

Conseillers présents le 8 octobre: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Isabelle Pasquier, Johann Ducept, Fabienne Caillaud, Eric Frouin, Daniel Lièvre, Annie Buffeteau, Christia Marsaud,

Excusés : Adeline Gaboriau, Katia L'Mouden, Stéphanie Arrouet et Jean-Luc Dothée.

